

# Centre Hospitalier de Valenciennes

## DELEGATION DE SIGNATURE ET DE NOMINATION D'ORDONNATEUR SECONDAIRE

N° 8822

Le directeur général du centre hospitalier de Valenciennes et du centre hospitalier de Fourmies,

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L.6143-7, R.6143-38, R.6145-1 et suivants, D.6143-33 à D.6143-35,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'arrêté de Madame la directrice générale du centre national de gestion en date du 12 juillet 2023 nommant Monsieur Nicolas SALVI en qualité de directeur général du centre hospitalier de Valenciennes et du centre hospitalier de Fourmies à compter du 1er septembre 2023,

Vu l'arrêté du centre national de gestion en date du 08 juin 2022 nommant Madame Eline GEROME au centre hospitalier de Valenciennes et de Fourmies en qualité de directeur adjoint chargé de la stratégie à compter du 05 septembre 2022,

Vu les fiches de poste de chacune des personnes mentionnées dans la présente délégation,

Vu les organigrammes des centres hospitaliers de Valenciennes et de Fourmies,

### DECIDE

**Article 1 :** Madame Eline GEROME est chargée des fonctions de secrétaire générale et de directrice de la stratégie et des relations internationales du centre hospitalier de Valenciennes et du centre hospitalier de Fourmies.

**Article 2 :** Au titre des fonctions de secrétaire générale, Madame Eline GEROME assure la responsabilité et la coordination des affaires générales relevant des services de :

- La direction de la stratégie et des relations internationales
- La direction de la communication, de la culture et du mécénat
- La direction de la recherche et de l'innovation
- La direction des affaires juridiques.

**Article 3 :** Délégation de signature est donnée à Madame Eline GEROME, en sa qualité de secrétaire générale, à l'effet de signer tous les actes, attestations, documents, décisions, conventions, correspondances, contrats, notes de services ainsi que les achats et marchés publics.

**Article 4 :** En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Nicolas SALVI et de Madame Guillemette SPIDO, directrice générale adjointe, Madame Eline GEROME est nommée en qualité d'ordonnatrice suppléante aux fins d'ordonner les dépenses afférentes aux articles et chapitres, figurant en annexe 1, des divers budgets dans la limite des crédits autorisés pour l'année et mettre en recouvrement les recettes afférentes aux chapitres et articles des différents budgets.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Guillemette SPIDO, directrice générale adjointe, Madame Eline GEROME a délégation pour signer les marchés de pharmacie et de laboratoire des centres hospitaliers de Valenciennes et de Fourmies et les documents relatifs au Groupement de Coopération Sanitaire « Pharma Hauts de France ».

# Centre Hospitalier de Valenciennes

## Article 5 : Stratégie et relations internationales

Délégation de signature est donnée à Madame Eline GEROME, en sa qualité de directrice adjointe chargée de la direction de la stratégie et des relations internationales, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous les actes, attestations, documents, décisions, correspondances, contrats et notes de service de la direction de la stratégie et des relations internationales des centres hospitaliers de Valenciennes et de Fourmies.

Madame Eline GEROME peut engager des dépenses afférentes à la direction de la stratégie et des relations internationales, après accord du chef de pôle 13 Ressources, dans la limite des crédits autorisés pour l'année et dans le respect des règles de la commande publique et des recommandations imposées par la certification des comptes.

## Article 6 : Gardes de direction

Délégation de signature est donnée à Madame Eline GEROME, au titre de la garde de direction du centre hospitalier de Valenciennes, en tant que représentante de l'autorité légale à l'effet de signer, au cours des gardes de direction qui lui sont confiées, toute décision ou correspondance liée à la vie hospitalière, notamment à la prise en charge des patients, à l'état civil, aux actes médico-légaux, à la gestion des ressources humaines, à la sécurité des personnes et des biens, à la continuité du service public ou présentant un caractère d'urgence manifeste.

Cette délégation concerne également les procédures d'admission et les décisions prises sur le fondement de la loi n° 2011-803 du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge.

## Article 7 :

Tous les documents, décisions signés par délégation du directeur général comportent la signature du délégataire ainsi que la mention, en caractères lisibles, du prénom, du nom et de la qualité de celui-ci. Il est précisé que le délégataire signe par délégation du directeur.

Les délégataires saisissent le directeur général pour toute affaire nécessitant un examen spécifique et le tiennent informé des actes signés dans le cadre de la présente délégation qui méritent une attention particulière, sachant que le directeur général peut, à tout moment, évoquer toute affaire relevant des champs délégués.

## Article 8 :

Le directeur général et le comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée aux personnes mentionnées ci-dessus, versée au registre et publiée au recueil des actes administratifs.

## Article 9 :

La présente décision prend effet le lendemain de sa publication au recueil des actes administratifs.

Elle fait l'objet :

- D'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Nord,
- D'un affichage dans les locaux de l'établissement ainsi que sur son site internet,
- D'une transmission à la Trésorerie.

Elle sera par ailleurs :

- Portée à la connaissance du conseil de surveillance,
- Remise à chaque personne disposant d'une délégation.

## Article 10 :

Cette délégation de signature peut être dénoncée à tout moment, sans préavis.

Fait à Valenciennes, le 24 octobre 2024

Le Directeur général

Nicolas SALVI

# Centre Hospitalier de Valenciennes

Décision n°8822

Délégation de signature et de nomination  
d'ordonnateurs suppléants

## ANNEXE I

### Articles & chapitres des divers budgets

|         |                                                 |        |                                          |
|---------|-------------------------------------------------|--------|------------------------------------------|
| 687100  | Amort. exceptionnel frais étude                 | 67340  | Annulation de titre ex-antérieur         |
| 687102  | Amort. exceptionnel frais recherche             | 67341  | Annulation titres hos. et tarif spé.     |
| 687103  | Amort. exceptionnel frais de publicité          | 67348  | Annulation autres titres ex-antérieur    |
| 681111  | DAM frais études & recherches                   | 661100 | Intérêts des emprunts                    |
| 681112  | DAM autres immo incorporelles                   | 661101 | Intérêts intercalaires                   |
| 681511  | Dotation provision capital décès                | 661102 | Intérêts sur ligne de trésorerie         |
|         |                                                 | 671800 | Charges exceptionnelles                  |
| 6815810 | Provisions charges de personnel                 | 672203 | Ex-antérieur charges à caractère général |
| 6815820 | Provisions charges médicales                    | 6571   | Subventions, participation               |
| 6815830 | Provisions charges hôtelières & générales       | 6578   | Autres subventions                       |
| 6815840 | Provisions charges amortis. et frais financiers |        |                                          |
| 164100  | Emprunts Caisse Dépôts & Cautionnement          | 16500  | Dépôts et cautionnement reçus            |
| 164101  | Emprunts Dexia                                  | 203100 | Compléments de mission                   |
| 164102  | Emprunts Caisse d'épargne                       | 658800 | Autres Charges de Gestion                |
| 164103  | Emprunts Société générale                       | 667000 | Charges Nettes/Cessions Val M0b          |
| 164104  | Emprunts BNP                                    | 668000 | Autres Charges Financières               |
| 164105  | Emprunts organics                               | 681740 | Dotation Créances Irrécouvrables         |
| 2768    | Intérêts courus                                 | 622800 | Frais d'actes IRM                        |
| 675000  | Valeurs Compt. Des éléments d'act.              | 654000 | Pertes sur créances irrécouvrables       |
| 681110  | Dot. Cptes Amort. Frais 1 <sup>er</sup> Etabli  | 627100 | Services bancaires                       |
| 681123  | Dot. Cptes Amort. Constructions                 | 622810 | Frais d'actes IRM                        |
| 681124  | Dot. Cptes Amort. Installations                 |        |                                          |
| 681125  | Dot. Cptes Amort. Matériel Outilla              |        |                                          |
| 681126  | Dot. Cptes Amort. Mobilier                      |        |                                          |
| 681127  | Dot. Cptes Amort. Matériel Transpo              |        |                                          |
| 681128  | Dot. Cptes Amort. Matériel Bureau               |        |                                          |

# Centre Hospitalier de Valenciennes

---

|         |                                                                      |
|---------|----------------------------------------------------------------------|
| 681510  | Provisions pour risques                                              |
| 678     | Autres charges exceptionnelles                                       |
| 1677    | Emprunts Caisse Assurance Maladie                                    |
| 208101  | Autres immob.                                                        |
| 2183210 | Mat. Bureau Mat informatique                                         |
| 203101  | Frais d'étude D.S.I.O.                                               |
| 2135180 | Agenc <sup>t</sup> , Aménag <sup>t</sup> , Installation informatique |
| 602651  | Fournitures informatiques stockées                                   |
| 606251  | Fournitures informatiques directement affectées                      |
| 613251  | Locations mobilières informatiques                                   |
| 6151610 | Maintenance informatique à caractère médical                         |
| 6152610 | Maintenance informatique à caractère non médical                     |
| 626501  | Abonnement Intranet                                                  |
| 628400  | Informatique (logiciels et matériels)                                |
| 618401  | Cotisations informatiques                                            |
| 672202  | Ex-antérieur informatique à caractère médical                        |
| 672302  | Ex-antérieur informatique à caractère général                        |